



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr

DIPLÔME D'INGENIEUR SPECIALITE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

i **INFORMATIONS**

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 37351

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

CNAM

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2024

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 5 validé dans le domaine.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

- Le diplôme d'ingénieur spécialité BTP du CNAM est également proposé
- depuis 1992 en alternance et en partenariat en formation initiale en
- apprentissage et de la formation continue sur les sites d'Amiens et de Reims
- afin de répondre aux besoins spécifiques de compétences des PME
- régionales. Pour répondre aux nouveaux défis des transitions numériques
- et environnementales du BTP, le conservatoire, avec le soutien des
- fédérations professionnelles régionales du bâtiment, a développé deux
- nouveaux parcours en apprentissage à Limoges (depuis 2015) et Nancy
- (depuis 2018). L'un est dédié aux techniques d'éco-réhabilitation, l'autre à la
- mise en œuvre des transitions numérique et environnementale au sein des
- PME régionales.

1. Activités visées

Le diplôme d'ingénieur du Cnam spécialité bâtiment et travaux publics exerce principalement les activités suivantes : gestion de projet, gestion d'affaires, gestion d'équipe, établissement du programme, études préliminaires pour la maîtrise d'ouvrage, chiffrages et prescriptions, études de conception et de faisabilité, modélisation et gestion d'études d'exécution, études de définition des solutions et des méthodes constructives, réponse aux appels d'offre, préparation de chantier, conduite et gestion des travaux, contrôle technique et visa des études et des travaux réalisés, exploitation et maintenance des installations et du bâti, diagnostics et études de solutions techniques de réhabilitation du bâti, diagnostics et études de démantèlement des installations et déconstruction du bâti.

2. Compétences attestées

Acquérir des connaissances scientifiques et techniques et maîtriser leur mise en œuvre

- Connaître et comprendre un large champ de sciences fondamentales (mathématiques, physique, sciences des matériaux) et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée afin d'apporter des solutions efficaces et innovantes à des nouvelles problématiques d'ingénierie en BTP.
- Mobiliser les ressources d'un champ technique spécifiques au bâtiment ou aux travaux publics (mécanique des structures, mécanique des sols, mécanique des fluides, acoustique du bâtiment, thermique du bâtiment, éclairage du bâtiment, électricité, hydraulique, ...) pour concevoir et dimensionner les ouvrages et les équipements de bâtiment ou de travaux publics, en tenant compte du contexte normatif national et européen.

S'adapter aux exigences propres de l'entreprise et de la société

- Prendre en compte les enjeux de l'entreprise : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, intelligence économique
- Prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail à toutes les phases du projet de construction.



INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

La sélection des candidats se fait sur dossier. Sont prises en compte lors de cette sélection :

- La diversité des parcours des candidats pour assurer un équilibre DUT / BTS et pour ouvrir la formation vers d'autres profils
- La diversité des origines géographiques des candidats
- La motivation du candidat exposée dans son projet professionnel et qui peut être affirmé par un contrat de professionnalisation

SITES DE FORMATION

BTP CFA Marne (51)



DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 2 ans.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

le cnam

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 21/03/2024



Prendre en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle

- S'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes
- Piloter un projet de construction en maîtrisant les aspects juridiques, financiers, sociétaux et environnementaux, et in fine à évaluer un projet de construction en termes de coût global.

3. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

4. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.